

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée des Métiers - Jean Monnet - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée des Métiers - Jean Monnet - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (10724)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 17%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 47%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Jean Monnet - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (10724)	Jury par défaut	Autres candidats	12	80	80	80	13
		Bacheliers professionnels toutes séries	12	88	88	70	14

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Jean Monnet - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (10724)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	54	54	54	8	61,5 %
			Masculin	26	26	26	5	38,5 %
			Total	80	80	80	13	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	44	44	35	7	50 %
			Masculin	44	44	35	7	50 %
			Total	88	88	70	14	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Jean Monnet - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (10724)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	17	17	17	3	42,9 %
				AB	6	6	6	4	57,1 %
				B	3	3	3	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	27	27	27	7	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	10	10	10	2	33,3 %
				AB	25	25	25	3	50 %
				B	12	12	12	1	16,7 %
				TB	6	6	6	0	0 %
				Total	53	53	53	6	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	3	3	0	0	0 %
				Sans mention	20	20	12	5	35,7 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	31	31	29	5	35,7 %
				B	26	26	21	3	21,4 %
				TB	7	7	7	1	7,1 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	88	88	70	14	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Jean Monnet - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (10724)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	53	53	53	6	46,2 %
			Autres	27	27	27	7	53,8 %
			Total	80	80	80	13	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	79	79	68	14	100 %
			En réorientation	2	2	0	0	0 %
			Non scolarisés	2	2	0	0	0 %
			Autres	5	5	2	0	0 %
			Total	88	88	70	14	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Jean Monnet - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (10724)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Economie et gestion hôtelière & Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE	52	52	52	6
			Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.			
		Baccalauréat Professionnel	Cuisine	41	41	31	9
			Commercialisation et services en restauration	40	40	36	5
			Autres spécialités	4	4	1	0

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Jean Monnet - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (10724)	Jury par défaut	Economie et gestion hôtelière & Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE	100 %	100 %	100 %	100 %
		<i>Autres doublettes</i>	0 %	0 %	0 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Jean Monnet - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (10724)	Jury par défaut	Cuisine	48,2 %	48,2 %	45,6 %	64,3 %
		Commercialisation et services en restauration	47,1 %	47,1 %	52,9 %	35,7 %
		Autres spécialités	4,7 %	4,7 %	1,5 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats langues vivantes	Les éléments pris en compte dans la procédure d'admission sont de plusieurs ordres : - Résultats en langues vivantes (bulletins scolaires)	Très important
	Résultats en Travaux pratiques et régularité des prestations (bulletins notes et appréciations)	Notes et appréciations des bulletins	Très important
	-Résultats en Gestion hôtelière (bulletins scolaires)	Régularité des résultats (bulletins scolaires et appréciations)	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité à faire une synthèse	Appréciations bulletins scolaires et notes des épreuves de français	Très important
	Curiosité et ouverture sur le monde et culture générale	Appréciations en lettres et en histoire géographie Notion d'engagement	Très important
Savoir-être	Ponctualité assiduité	Appréciations des bulletins scolaires et retards et absences	Essentiel
	Capacité à prendre en compte les conseils	Appréciations bulletins scolaires	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Avoir une idée de son projet professionnel	Lettre de motivation avec les objectifs du candidats après l'obtention du diplôme	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	expérience professionnelle dans le monde de l'hôtellerie restauration ou dans celui de la création d'entreprise	A noter dans le CV	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)
- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)
- Sciences et technologies culinaires et des services (EDS)
- Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Oui si les élèves ne remplissent pas les conditions d'entrée.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Création d'une commission d'examens des vœux composée d'enseignants du domaine général et technologique
Etude des dossiers par chaque membre de la commission et réunion d'harmonisation pour désigner l'ordre de positionnement de chaque candidat ou refus du dossier en cas de non conformité

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les enseignements dispensés sont les travaux professionnels , la technologie appliquée l 'entrepreneuriat et le pilotage de l'entreprise,le management et la mercatique deux langues vivantes et des sciences appliquées.

Le choix de l 'option se fait en fin de première année (cuisine , restaurant , hébergement)

Nous recommandons aux étudiants d'exposer leur projet professionnel et de mettre en avant leurs qualités et leur motivation
Ils doivent comprendre la notion de service et être capable de s'adapter aux exigences du métier.La capacité à travailler en équipe
est requise.

Signature :

Marie-Pierre DELBOS,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée des
Métiers - Jean Monnet